

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter que les demandes de pré-inscription pour les classes de **Petite Section- rentrée de septembre 2022** seront disponibles **du 1^{er} décembre 2021 au 21 janvier 2022 exclusivement sur le site de l'établissement : www.cpf.edu.lb**

Les entrevues auront lieu au courant du mois de janvier 2022.

Les réponses seront disponibles le 4 février 2022 toujours sur le site de l'établissement.

Une 2^{ème} vague d'inscriptions reste tributaire du nombre de places vacantes en PS une fois les inscriptions initiales finalisées.

La procédure d'inscription est clairement détaillée en ligne.

Les inscriptions prononcées ne seront définitives qu'après règlement d'un montant non remboursable correspondant à votre contribution au fonds de développement de l'établissement de **400\$** par élève.

J'attire votre attention sur le fait que le dépôt d'un dossier de pré-inscription ne vaut pas engagement de la part de l'établissement.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Cordialement,

O. GAUTIER
Le Proviseur